

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 07-56/2025

Objet : Budget locaux professionnels M4 2025- Décision modificative N°1

L'an deux mil vingt-cinq le 12 novembre à 18 heures, le conseil municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – COMBRISSEON Jean-Luc – MANGIONE Sylvie – WOZNAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – SALATA Philippe – BABILLON Agnès – BARRE Damien – LABLANQUI Jean-Marie – ROBIN Christelle – JUVENON Marie-Hélène

Excusés : VEY-FARCE Cathy, GIROT Dominique

Absent : PHILIBERT Carine

Procurations : VEY-FARCE Cathy à MANGIONE Sylvie, GIROT Dominique à Jean-Marie WOZNAK

Jean-Luc COMBRISSEON a été élu secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2322-1 et L.2322-2,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M4,

Vu la délibération n° 04-09/2025 du 26 mars 2025 approuvant le budget primitif des locaux professionnels 2025,

Eu égard à la revente du local commercial du Terroir acquis par le biais d'une vente aux enchères, il vous est proposé la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT			
RECETTES		RECETTES		DEPENSES	
21xx/040	+29 766,66	775	+30000	675/42	+29 766,66
021	-29 766,66	7741	-30000	023	-29 766,66

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

APPROUVE la décision modificative n°1 relative au budget locaux professionnels M4 2025 tel que présenté ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 17 novembre 2025

Le Maire

Fabrice LARUE

Le Maire

Fabrice LARUE



Le secrétaire de séance

Jean-Luc COMBRISSEON